



Force de Sécurité
Publique et Civile

Dispositions au Concours interne de lieutenant de 2^{ème} CI

La CFDT a été saisie concernant une suspicion d'irrégularité lors du concours interne de lieutenant de 2^{ème} CI du 4 octobre dernier.

En effet, beaucoup des participants s'interrogent sur l'absence d'anonymat de leur copie suite au manque du « rabat » permettant d'assurer l'anonymat de la copie lors de la correction.

La CFDT a donc pris attache auprès de la sous-directrice de la doctrine et des ressources humaines à la direction des sapeurs-pompiers à la DGSCGC pour la saisir de ces interrogations :

Celle-ci nous précise que la DGSCGC « expérimente la dématérialisation des corrections face au nombre important de copies à corriger et que le cache traditionnel ne permet pas la numérisation. Par contre, le prestataire assure l'anonymat total lors de la numérisation et que les correcteurs ne peuvent avoir connaissance de l'auteur de la copie qu'ils appellent à l'écran ».

Rassurés par ces propos, la CFDT souhaite que les participants à ce concours soient informés et rassurés. Il n'est nullement nécessaire de solliciter, pour la CFDT, l'annulation de ce concours.



sdls.cfdt-fspc.fr

47/49 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS cedex 19
☎ +33 (0)1 56 41 52 52
📠 +33 (0)1 56 41 52 51
✉ interco@cfdt.fr